



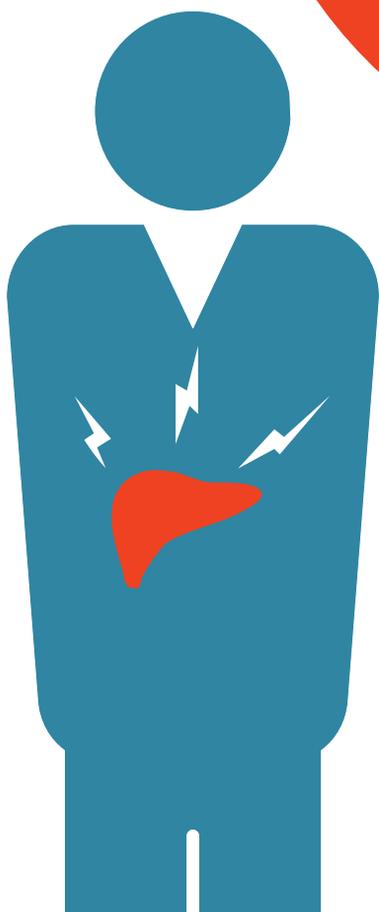
J'ai une hépatite B chronique

ÉDITION 2018



Après une prise de sang,
mon médecin me dit que j'ai
une hépatite B chronique.

Qu'est-ce que je dois savoir ?
Qu'est-ce que je dois faire ?



SOS hépatites

An illustration showing a person in a red shirt and white apron standing at the front of a group of people seated around a table. The person is pointing towards the group, suggesting a presentation or a meeting. The background is a large yellow circle.

L'hépatite B est une maladie infectieuse provoquée par un virus (on parle du Virus de l'Hépatite B ou encore du VHB). Ce virus circule dans le sang et se fixe dans le foie. Le VHB peut rendre mon foie malade pendant toute ma vie (c'est pour ça que l'on dit « Hépatite B chronique »). L'infection du foie est alors permanente. Elle peut entraîner une inflammation. Dans certains cas, en l'absence de traitement, cette inflammation sera responsable d'une fibrose progressive pouvant amener des complications graves : cirrhose, cancer du foie.

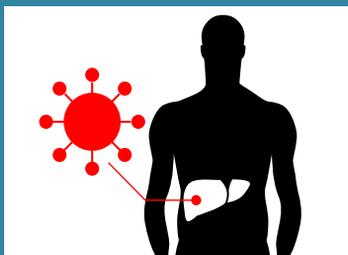
Chronique

On dit d'une maladie qu'elle est chronique quand elle dure longtemps. Elle peut évoluer lentement, souvent sans aucun signe. Un autre exemple de maladie chronique est le diabète.

Une consommation d'alcool régulière et un surpoids favorisent cette évolution grave.

Ainsi, l'hépatite B chronique est une maladie grave – qui peut entraîner d'autres maladies graves.

LES MOTS QUE J'ENTENDS....



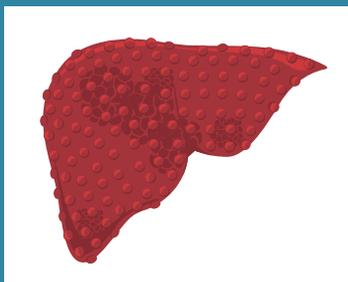
Virus

Microbe qui a besoin d'une cellule d'un être vivant pour se reproduire.



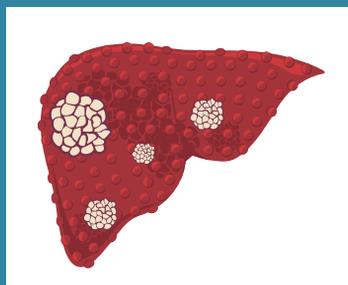
Fibrose du foie

Cicatrices qui peuvent apparaître sur le foie à cause de l'inflammation due à hépatite B. Ces cicatrices durcissent le foie et l'empêchent de fonctionner correctement. La fibrose du foie peut entraîner une cirrhose du foie.



Cirrhose du foie

Il y a cirrhose quand le foie est endommagé, parce que ses cellules sont détruites par une maladie ou une consommation importante d'alcool. La cirrhose peut entraîner la mort.



Cancer

Maladie provoquée par un nombre trop important de cellules malades dans un organe et qui peut finir par détruire celui-ci. Si cet organe est vital, le cancer peut entraîner la mort.

Les fonctions du foie

1

Transformation
de la nourriture

2

Stockage
de l'énergie



3

Purification du sang

À l'entrée du foie, le sang est chargé en nourriture (énergie, vitamines, minéraux) et en déchets (résidus alimentaires, surplus médicaments, drogues, alcool...)

Le foie est le plus gros organe du corps

C'est un organe vital parce que :

**il transforme la nourriture en énergie et
en force pour notre corps ;**

**il sert de magasin pour l'énergie du corps
en stockant des vitamines et des minéraux ;**

**il purifie le sang des déchets de tout
ce que nous consommons :
les résidus des aliments,
le surplus des médicaments,
les drogues, l'alcool...**

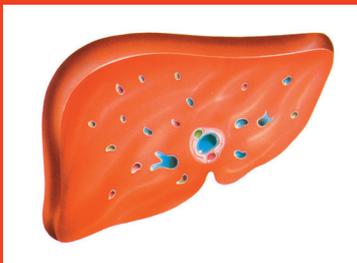
**Il est très important que
le foie soit en bon état.**

Quels sont les signes (symptômes) de l'hépatite B chronique ?

Lorsque l'hépatite B est chronique, comme dans votre cas, les signes sont rares. Parfois on peut voir un jaunissement de la peau et des yeux, de la fatigue, une perte d'appétit, des troubles digestifs, des douleurs dans les articulations, dans les muscles...

ATTENTION : ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de signes évidents de l'hépatite B chronique dans votre corps que celle-ci ne fait pas de dégâts. En effet, « silencieusement », le virus est peut-être en train de se multiplier et d'abîmer votre foie.

C'est pourquoi il faut être suivi régulièrement par un médecin lorsqu'on a une hépatite B chronique. En fonction de votre cas personnel, votre médecin décidera de la régularité de votre suivi et des examens nécessaires.



Foie sain



Foie malade (cancer)

Ce suivi médical doit comprendre :

- Des consultations : le médecin généraliste, l'hépatologue ou un autre spécialiste nous examine régulièrement
- La mesure de l'évolution de la maladie : on regarde la quantité de virus dans le sang, que l'on appelle la charge virale.
- L'évaluation de l'état du foie : on regarde s'il y a une fibrose avec une prise de sang (fibrotest®, fibromètre®) et/ou un fibroscan®, et/ou une biopsie du foie et on vérifie s'il n'y a pas de dégâts au foie avec une échographie.

Il est très important d'aller à tous les rendez-vous pour les consultations ou les examens. Si vous avez un empêchement, ou si vous avez oublié, téléphonez au service où vous êtes suivi.

Comment me soigner

Il existe deux possibilités en fonction de ce que « diront » vos examens :

- un suivi régulier sans traitement
- un suivi régulier avec un traitement

**En cas de traitement,
les médicaments utilisés sont :**

- **des médicaments antiviraux** pour contrôler le virus et donc la maladie du foie, mais qui permettent très rarement la guérison – donc, il ne faut jamais les arrêter

et

- **l'interféron**, prescrit dans des cas très particuliers.

Qu'est-ce que je dois dire à mon entourage pour qu'il se protège ?

Que le virus de l'hépatite B est très contaminant.

Qu'il s'attrape :

- Par les rapports sexuels non protégés avec des personnes non vaccinées
- Par le sang :
 - actes médicaux et chirurgicaux avec du matériel qui n'est pas unique (dont circoncision...)
 - partage des rasoirs, des brosses à dents, des coupe-ongles et de tout objet coupant
 - partage de matériels déjà utilisés : paille, seringue, garrot, cuillère, coton...
 - lors de l'accouchement (pour le bébé)

En France, quand une femme enceinte a l'hépatite B, on traite son bébé dès sa naissance pour empêcher qu'il soit contaminé.

Quand une femme enceinte a l'hépatite B, on traite son bébé dès sa naissance pour empêcher qu'il soit contaminé.



Qu'il ne s'attrape pas :

- par les rapports sexuels protégés (préservatifs masculins et féminins)
- en touchant une personne atteinte de l'hépatite B
- en utilisant les mêmes toilettes que cette personne
- par l'eau et par la nourriture



La meilleure protection contre l'hépatite B pour votre entourage est le vaccin...

Vaccin anti VHB

Le vaccin contre l'hépatite B est très efficace et il protège pendant très longtemps.

Comment faire ?

Votre médecin vous en parlera, mais en attendant, voici quelques informations de base :

Il faut d'abord que tous vos proches se fassent dépister pour le VHB.

- Si le dépistage est négatif la vaccination doit être effectuée.
- Si le dépistage est négatif mais qu'une vaccination incomplète a été réalisée ou une vaccination complète mais oubli du proche qui ne possède pas de carnet de vaccination, une revaccination est inoffensive.
- Si le dépistage est positif le vaccin est inutile.

Il faut donc faire vacciner les personnes de votre entourage pour qu'elles n'attrapent pas le virus. Ainsi, vous leur assurez une prévention efficace et vous pouvez être tranquille.

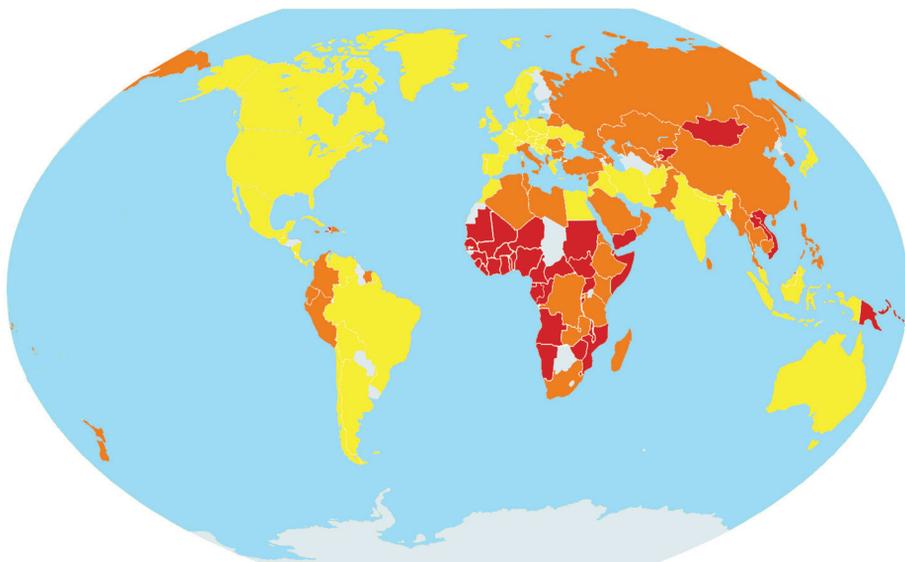
Rythme des injections de vaccin contre le VHB

1^{ère} injection -> **2^{ème} injection** -> **3^{ème} injection**
(un mois plus tard) (six mois plus tard)

L'efficacité de la vaccination contre l'hépatite B n'est complète qu'après 3 injections

Le Calendrier des vaccinations et les recommandations vaccinales
selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique

L'hépatite B dans nos pays



-  nombre très élevé de personnes vivant avec le VHB
-  nombre moyen à élevé de personnes vivant avec le VHB
-  faible nombre de personnes vivant avec le VHB

Schweitzer A, Horn J, Mikolajczyk R, Krause G, Ott J. Estimations of worldwide prevalence of chronic hepatitis B virus infection: a systematic review of data published between 1965 and 2013. *The Lancet*. 2015 Jul 28; 386(10003):1546–1555

Cette brochure a été conçue par un comité de rédaction composé de militants de SOS Hépatites, avec la participation exceptionnelle de Mr Sié Dionou, médiateur de santé publique.

Validation scientifique du Dr Anne Simon

Cette brochure a été réalisée avec le soutien de Bristol-Myers Squibb.  Bristol-Myers Squibb

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nous contacter

SOS hépatites Fédération

01 43 67 26 40
contact@soshepatites.org

Alsace-Lorraine

03 88 24 26 01
alsace.lorraine@soshepatites.org

Bourgogne-Franche-Comté

03 80 42 97 39
bourgogne.franchecomte@soshepatites.org

Centre Val-de Loire

02 38 59 38 85
centre.vl@soshepatites.org

Champagne-Ardenne

03 24 26 68 95
champagne.ardenne@soshepatites.org

Guadeloupe

06 90 08 04 27
guadeloupe@soshepatites.org

Ille-et-Vilaine

02 98 61 27 49
ille-et-vilaine@hepatites.org

Languedoc-Roussillon

06 45 69 69 72
languedoc.roussillon@soshepatites.org

Midi-Pyrénées

06 45 69 69 72
haute.garonne@soshepatites.org

Nord-Pas de Calais

03 21 72 35 28
npdc@soshepatites.org

Paris Île-de-France

06 68 60 39 14
pif@soshepatites.org

Pays de la Loire

02 43 42 80 83
paysdelaloire@soshepatites.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

06 31 41 21 02
paca@soshepatites.org

Rhône-Alpes

06 33 14 68 65
rhone-alpes@soshepatites.org



Association SOS hépatites Fédération



@SOSHepatitis

Écoute et soutien



Retrouvez l'actualité SOS HÉPATITES, les brochures, les publications et nos coups de gueule sur :
www.soshepatites.org

